

07 BALADE PANORAMIQUE DES COTEAUX

Boucle au départ de Bordeaux

16 km 2h00 Moyenne

Cette balade vous offre une très belle série de panoramas sur la rive gauche de la métropole (Parc Palmer, Belvédère Bellevue, Parc de l'Ermitage Sainte-Catherine). À l'exception d'une nécessaire ascension permettant d'accéder au sommet du coteau, le circuit, court et relativement plat, est accessible à tous.

La balade débute au Miroir d'eau 01.

Prendre la direction du pont de pierre et suivre la promenade Martin Luther King qui passe sous le pont de pierre 02. Sur l'esplanade à droite, emprunter la piste cyclable qui monte sur le pont. Empruntez-le, à l'extrémité vous apercevrez le *Lion* de Xavier Veilhan 03.

Prendre à droite le quai Deschamps et emprunter la Voie Verte du Parc aux Angéliques 04. Poursuivre 500 m après la Passerelle Eiffel 05 puis prendre à gauche la rue Giacomo Matteotti. Après 800 m emprunter à droite la piste cyclable longeant les jardins familiaux.

Vous passerez devant le Parc des étangs 06. Au bout de la piste cyclable prendre à gauche la rue Jules Guesde. Passer devant le Parc de Castel 07 puis emprunter sur la gauche l'avenue Jean Lassauguette (forte montée sur 400 m).

Devant l'Église Saint-Vincent 08 prendre la rue de l'Observatoire, passer devant le Parc de l'Observatoire 07, puis poursuivre rue Pierre Sémirot sur 1 km et prendre à gauche le chemin de Cornier.

Au premier giratoire, prendre la seconde sortie puis au deuxième giratoire prendre la rue des Chênes. Poursuivre par l'aire piétonne qui donne accès à la passerelle 10.

Poursuivre à droite par le chemin de la Caussade. Au bout, tourner à droite vers le giratoire, prendre la troisième sortie. Au deuxième giratoire prendre à gauche l'avenue René Cassagne puis à droite au giratoire et enfin la première à gauche pour rattraper la rue Pierre Bérégovoy.

Continuer pendant 700 m puis tourner à gauche rue Dumune pour rejoindre le Parc du Cypressat 11. Reprendre l'itinéraire vers l'Église Saint-Romain 12 et son panorama en empruntant la rue de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle. Reprendre l'allée, tourner à gauche rue du Maréchal Gallieni.

Au bout de la rue, une imposante entrée vous permettra de profiter de l'étonnant Belvédère Bellevue. Revenez sur vos pas pour emprunter la rue Émile Zola.

Chemin faisant et au détour

- Darwin éco-système
- Musée National de l'assurance Maladie
- Château du Prince Noir



Parc de l'Ermitage — © A. Sibellait - Bordeaux Métropole

Vous passerez devant l'ancienne distillerie de la Vieille Cure 13. À la fin de la rue Émile Zola, au giratoire prendre sur 500 m la rue Aristide Briand. Au carrefour de la rue Colette prendre en face la piste cyclable qui longe le Parc et le Rocher de Palmer 14 et qui franchit le pont des Collines.

Contourner le giratoire de la Buttinière par la gauche et suivre la piste cyclable longeant l'avenue de la Libération. Prendre la première à gauche, rue Izzet Koç.

Au giratoire, prendre à gauche la rue de Saint-Cricq, au giratoire poursuivre sur la droite cette même rue. Vous passez devant le Château et la ferme pédagogique des Iris 15. Au bout de la rue, vous arrivez à l'entrée du Parc de l'Ermitage 16.

En entrant vous découvrirez un superbe panorama et en contrebas, au bord de l'eau le Refuge périurbain le Nuage.

Reprendre l'itinéraire par le chemin du Rouquey, puis à gauche, rue du Pimpin et enfin à gauche, rue du Général de Gaulle jusqu'à l'embarcadère de la navette fluviale BATO.

Retour en BATO ou à vélo en suivant la Garonne.

Bon à savoir

Visite de l'**Observatoire** le samedi matin, réservation sur sirius-floirac.fr

Le retour en **navette fluviale le BATO** est payant (tickarte TBM) et ne peut embarquer plus de 6 vélos

En attendant le BATO, visitez le **vieux Lormont**, avec ses lavoirs et son musée

Profitez de votre retour en le BATO pour faire une halte à **La Cité du Vin**

L'**Usine Jock** se visite sur réservation auprès de l'Office de tourisme au Tél. 05 56 00 66 00